DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION DE l'EPIC USSES ET RHONE TOURISME

Nombre de Membres :
En exercice : 19

Présents : 14
Pouvoirs : 0

Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

N° CD 14/2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre avril à dix-neuf heures trente, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Hors-Sac du Domaine Nordique de Sur-Lyand, sous la présidence de Monsieur Gilles PILLOUX

Date de convocation : 14 avril 2017

Présents :

Carine LAVAL, Jean-Yves MACHARD, Joseph TRAVAIL, Mylène DUCLOS, Serge ROUX, Philippe JACQUESSON, Paulette LE NORMAND, Gilles PILLOUX, Michel BOTTERI, Myriam BOUVIER (Suppléante de Martine RUEGG), Sébastien PRAT, Christel LIMARE, Yann PECCOUD, Daniel MUTIN,

Absents excusés : Loïc BERNARD, Carole NICOD, Philippe JULIAN, Marie-Thérèse BUDA, Vincent COURLET

Pouvoir :

Mme Paulette LENORMAND a été nommée secrétaire de Séance

Objet : Demande d'autorisation de commercialisation

Vu les statuts de l'EPIC « Usses et Rhône Tourisme » et notamment son article 2, précisant que l'EPIC, conformément à l'article L. 133-3 du Code du tourisme se voit confier la mission suivante ; « Commercialisation de produits touristiques sous réserve du respect de l'intérêt général et de la liberté du commerce et de l'industrie »,

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction, décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER le Président et le Directeur à engager les démarches administratives et financières afin d'obtenir une immatriculation au registre des opérateurs de voyages auprès d'Atout France
- D'AUTORISER le Président et le Directeur à signer tout document relatif à cette démarche

Ainsi fait et délibéré, mois, ans que dessus

Le Président
Gilles PILLOUX

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
en Sous-préfecture le :
Et de

SOUS-PREFECTURE
ST-JULIEN EN GENEVOIS
11 MAI 2017
ARRIVÉE